

L'accompagnement du cédant

**Cédant et repreneur
d'entreprise artisanale**

**La CMA évalue les
potentialités de votre
entreprise**

► **Contacts**

**Service développement
économique**

• Toulouse
05 61 10 47 14
nwatek@cm-toulouse.fr

• Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
dricou@cm-toulouse.fr



www.cm-toulouse.fr

► **Objectif**

Dégager les potentialités commerciales, humaines et techniques de l'entreprise à céder.

► **Bénéficiaires**

Chefs d'entreprise artisanale souhaitant transmettre leur entreprise.

► **Prestation**

La CMA procède avec vous à :

- une évaluation générale de votre entreprise reposant sur les éléments suivants :
 - l'activité,
 - les marchés, la clientèle, la concurrence,
 - la politique commerciale,
 - les ressources humaines,
 - la qualité de l'outil de travail,
 - les éléments comptables.
- une évaluation technique de l'entreprise par une analyse de la conformité de l'entreprise au regard des normes :
 - hygiène, sécurité, prévention des risques,
 - environnement.

La CMA vous remet une synthèse avec une présentation des points forts et des axes d'amélioration.

► **Modalités**

A la demande du dirigeant, un ou plusieurs entretiens dans les locaux de l'entreprise.

► **Références**

120 cédants d'entreprises accompagnés par an.